

AVENANT N°4 AU MARCHÉ TVX2017-01 TRAVAUX DE CRÉATION ET DE RÉHABILITATION DU CASIER N°17A ISDND DE MONFLANQUIN LOT 1 TERRASSEMENT ET VRD – INTRODUCTION DE PRIX NOUVEAUX AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHÉ

Entre :

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale (ValOrizon), dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Michel MASSET,

Adresse administrative : ZAE de la Confluence, Chemin de Rieulet 47 160 DAMAZAN

ET

Le groupement GUINTOLI SAS / EUROVIA AQUITAINE SAS / CAZAL SAS / FAYAT ENTREPRISE TP ayant en qualité de mandataire la société GUINTOLI 160 avenue de la Roudet 33 500 LIBOURNE, représenté par.....

Le marché n°TVX2017-01 portant travaux de création et de réhabilitation du casier n°17a sur l'ISDND de Monflanquin Lot 1 Terrassement et VRD, a été notifié le 28 avril 2017 au groupement GUINTOLI SAS / EUROVIA AQUITAINE SAS / CAZAL SAS / FAYAT ENTREPRISE TP.

Dans le cadre de l'exécution du marché n°TVX2017-01 Lot 1, des prestations supplémentaires ou modificatives, dont la réalisation est nécessaire au bon achèvement de l'ouvrage et pour lesquelles le marché n'a pas prévu de prix, ont été notifiées par ordre de service.

Aussi des prix nouveaux (soit unitaires, soit forfaitaires) ont été établis sur les mêmes bases que le prix du marché et notifiés au titulaire du marché n°TVX2017-01 Lot 1. Les prix ainsi notifiés constituent des prix d'attente qui sont appliqués pour l'établissement des décomptes. Dans la mesure où le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire sont d'accord pour arrêter les prix définitifs, il convient de prendre un avenant pour introduire ces prix aux pièces contractuelles, et notamment au bordereau de prix unitaires.

L'avenant n°4, porte sur :

⇒ **Des moins-values** des postes suivants correspondants à des ajustements de quantités pour un montant de : - **10 889.35 € HT**

1.12.2	Fourniture et pose du géotextile 250 g/m ²	- 2 511,11
1.12.4	Fourniture et mise en œuvre d'une couche de revêtement	- 2 100,00
1.12.5	Glissière de sécurité	- 3 060,20

1.12.7	Bordures béton quai type T2	- 3 218,04
TOTAL		- 10 889,35

⇒ Des plus-values de postes ou de nouveaux postes suivants, correspondants aux OS 15, 26 et 27 notifiés au titulaire pour un montant total de + 48 570.14 € HT et un montant pour les DRC1, 2 et 3 déjà réglées pour un montant de + 54 154.85 €HT. **La somme globale des plus-values au marché est de 102 724,99 € HT :**

OS 15	Fiche d'adaptation N°8 - lance incendie	2 365,00
OS 26	Fiche d'adaptation N°9 - modif drain avant station relevage	824,00
OS 26	Fiche d'adaptation N°10 - suite procédure déblai front taille	25 025,00
OS 27	FAD 14 - Mise en œuvre d'une couche de primaire de concassage 0/63 ou 0/150 - ép 0,4 m	418,50
OS 27	FAD 14 - Arase terrassement traitée au liant hydraulique	749,53
OS 27	FAD 14 - Voirie lourde	1 563,21
OS 27	FAD 14 - Bordures béton quai Type T3	2 244,50
OS 27	FAD 14 - F et pose caniveau D200	2 568,00
OS 27	FAD 14 - F et pose PVC D160 CR8	591,60
OS 27	FAD 14 - Plan EXE et implantation	1 400,00
PN 6	Création d'accotements sur la nouvelle voie du quia avec matériaux fourni par vos soins	6 085,80
PN7	Préparation et réglage de fonds de forme pour mise en œuvre de GNT 0/20 sur 10 cm	4 125,00
PN8	Réparation conduite RIA	610,00
DRC	DEMANDE DE REGLEMENT COMPLEMENTAIRE	
DRC 1	Reprise BSP suite intempérie	8 000,00

DRC 2	Incidence arrêt de chantier non prévisible et rallongement du délai des installations/encadrement	23 730,00
DRC 3	Perte rendement sur bloc Rocheux	22 424,85
	TOTAL	102 724,99

Nota : Les OS 15 (fiche d'adaptation n° 8) et 26 (fiches d'adaptation n° 9 et 10) ont été validés en délibération du 29/11/19 mais pas dans le cadre d'un avenant aux entreprises d'où la nécessité de le remettre dans cet avenant

Le montant actuel du marché suite à la notification de l'avenant n°3 est de 1 571 154,00 € HT.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification du DQE global du marché n°TVX2017-01 Lot 1 tranche Ferme

L'avenant n° 4 est de + **91 835.63 € HT**

Le montant total de la tranche Ferme du Lot 1 est porté à : **1 662 989.63 € HT**

Le reste des dispositions demeure inchangé.

A, le.....

Le Président,

Michel MASSET

Mandataire SAS GUINTOLI

.....